

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE GREVILLE HAGUE
DU 05 JANVIER 2009**

L'an deux mille neuf, le cinq janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt neuf décembre deux mille huit, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Yves - Marie BONNISSANT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Yves-Marie BONNISSANT, Hubert DUBOST, Didier LE BEL, Grégory GRISEL, Marie-Line CRESTEY, Claude TOLMER, Christelle HELYE, Noëlle YVER, Christine CARNET, Yves SIMON, Michel NORAZ, Catherine JOLY, Claude WITTEMBERG

Excusés : Clarisse LAVENU, Adrien DUMONCEL
Hubert DUBOST a été désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la dernière réunion de conseil.

EVOLUTION DE LA POPULATION

Le Maire informe le conseil municipal que la population de Gréville-Hague est passée à 805 habitants au dernier recensement de la population. Passé le cap des 800 habitants, les communes peuvent disposer d'un quatrième délégué à la Communauté de Communes de la Hague. Une demande sera faite en ce sens auprès de la CCH.

DEMANDE DE SUBVENTION

- Collège Le Hague Dike

Mr le Maire donne lecture au conseil municipal de la demande de subvention, reçue du Collège de Beaumont Hague, pour un voyage en Italie des élèves latinistes de 4^{ème} et 3^{ème}. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention de 40€ au Collège : un élève de Gréville étant concerné.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Mr le Maire informe le conseil que suite à la publicité faite dans les journaux locaux pour la recherche d'un cabinet d'étude chargé de la révision du POS et de sa transformation en PLU, quatre cabinets ont répondu. Les plis reçus vont être remis au service compétent de la DDE pour examen et présentation à la commission communale d'appel d'offres.

A l'issue, le conseil sera en mesure de positionner son choix sur le cabinet d'étude à retenir.

CONSERVATOIRE DU LITTORAL

1) DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le conseil municipal émet un avis favorable à la vente des parcelles, cadastrées section A n° 326 et 327, par Mr VIGOT, propriétaire, au Conservatoire du Littoral.

2) SITE DE LANDEMER

Sébastien HOULLER, agent du SYMEL, propose de clore les accès dangereux du blockaus de Landemer, de remplacer l'accès muré en partie haute par une porte cadenassée qui permettrait la visite occasionnelle des lieux tout en préservant le site d'hivernage des chauve souris.

Afin de présenter les différents sites du Conservatoire (Castel Vendon , Landemer etc...), le conseil municipal souhaiterait que Sébastien HOULLER soit invité à une prochaine séance de conseil.

TERRAIN DE FOOTBALL

- REMPLACEMENT DU CÂBLE MÉTALLIQUE DU PARE BALLONS

Le câble supportant le pare ballons autour du terrain de football étant jugé très vétuste par les dirigeants du foot, le conseil municipal donne son accord pour qu'il soit procédé à son remplacement par les employés communaux. Une nacelle élévatrice pilotée par une personne habilitée sera louée.

ACQUISITION DE MATERIEL

- REMPLACEMENT DU GODET DU TRACTEUR

Mr DUBOST présente au conseil municipal le devis du Garage MAHIEU-LEGER pour le remplacement du godet du tracteur. Le conseil municipal approuve ce devis d'un montant de 1100€ TTC. La dépense sera inscrite au Budget primitif 2009 en section Investissement à l'article 2188.

CENTRE DE LOISIRS

Grégory GRISEL présente au conseil municipal l'équipement retenu par David DROCHON, animateur du Centre de Loisirs, pour l'aménagement de la petite salle du Clos Millet en local « jeunes ».

- Acquisition d'un billard et d'un baby foot pour un total de 2495€ TTC
- Et acquisition de matériel vidéo avec petit mobilier pour un montant de 449.09€ TTC

Le conseil municipal approuve les différents devis présentés. La dépense sera inscrite au Budget primitif 2009 en section Investissement, à l'article 2181 Agencements et aménagements divers.

Mr le Maire est chargé de se renseigner pour une mise sous alarme de cette salle.

Le conseil est invité à réfléchir à une forme d'inauguration de ce nouvel équipement.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

La commission s'est réunie à la Mairie le 17/12/2008 en présence des Ets LIOT pour le fleurissement de la commune. Le devis présenté est accepté par le conseil municipal pour un montant TTC de 1044.45€.

La date du 24 Mai est retenue pour le traditionnel « Marché aux fleurs ».

DIVERS

- 1) Commission Information : le bulletin est en cours de tirage,
- 2) Commission « Cimetière » : une nouvelle procédure de reprise de concessions sera lancée prochainement.
- 3) Vœux 2009 : les membres du conseil sont chargés d'inviter les nouveaux habitants de la commune, de leur hameau ou à proximité, aux vœux de la municipalité qui se dérouleront le 11/01/2009.
- 4) Visibilité Rue Morel : Problème au niveau du ralentisseur signalé par Marie-Line CRESTEY.

Prochaine réunion de conseil le 09/02/2009

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE MAIRE
Yves-Marie BONNISSANT

Nombre de membres du conseil municipal : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de votants : 13
Date de convocation 29/12/2008
Date d'affichage 08/01/2009